



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

L'Alliance Ruelles bleues-vertes lance une publication sur les apprentissages du premier projet-pilote de ruelle bleue-verte au Québec

Montréal, le 2 mai 2023 - L'Alliance Ruelles bleues-vertes lance la publication ***Les ruelles bleues-vertes : Plaidoyer pour la multiplication des infrastructures vertes au Québec – Regards sur la première initiative réalisée à Montréal.*** Cette publication met en lumière les innovations de la première ruelle bleue-verte au Québec, située aux abords du Bâtiment 7 dans Pointe-Saint-Charles dans l'Arrondissement du Sud-Ouest à Montréal, et des pistes d'actions pour la multiplication des infrastructures vertes au Québec. La publication est disponible en ligne sur le site ruellesbleuesvertes.com.

Cette publication a comme objectif de diffuser des pratiques inspirantes dans un contexte où les changements climatiques augmentent la fréquence et l'intensité des pluies et la pression sur les infrastructures municipales. La ruelle bleue-verte, réalisée en partenariat avec la Ville de Montréal et l'Arrondissement du Sud-Ouest, constitue une expérimentation de solutions favorisant la résilience des communautés face aux impacts des changements climatiques, sur une surface totale de 1 972 mètres carrés. Une ruelle bleue-verte est une ruelle dont l'aménagement et la gestion des eaux pluviales a été repensée de manière innovante et participative. Les drains des toitures d'un ou plusieurs bâtiments sont débranchés afin de gérer les eaux pluviales grâce à des aménagements à l'échelle locale.

Un appel à passer à l'action

Les espaces bleu-vert, tels que la ruelle, créent des lieux qui jouent un rôle important de gestion durable des eaux pluviales et contribuent à des milieux de vie verdis, rafraîchis et conviviaux. « Les bonnes pratiques tirées de cette expérience pourront encourager et soutenir les municipalités qui décident de passer à l'action pour des villes plus résilientes », souligne Véronique Fournier, directrice générale du Centre d'écologie urbaine de Montréal, une des cinq organisations qui pilotent l'Alliance Ruelles bleues-vertes.

Une innovation en gouvernance

Outre les innovations techniques telles que la déconnexion des gouttières et l'intégration de dispositifs éducatifs, la publication détaille la plus importante innovation du projet, soit la structure de gouvernance partagée entre l'Arrondissement du Sud-Ouest et le 7 À NOUS, propriétaire du Bâtiment 7. « C'est une première expérimentation de la mutualisation de la responsabilité de la gestion de l'eau et des infrastructures, ainsi que de l'entretien des infrastructures qui pourra inspirer tant les municipalités et que les propriétaires à expérimenter cette nouvelle méthode » mentionne Pascale Rouillée,

urbaniste, présidente-fondatrice et directrice générale de Les Ateliers Ublo, l'organisation responsable de la conception de la ruelle.

L'implication citoyenne au cœur du projet

Cette publication synthèse souligne les bonnes pratiques et défis pour impliquer la communauté dans le succès d'une telle initiative. Véronique Houle, responsable du développement - aménagements extérieurs pour 7 À NOUS, l'organisme propriétaire du Bâtiment 7 et responsable de la portion des travaux sur son terrain, rappelle que « la communauté a été impliquée dès la conception du projet, ce qui donne un espace qui reflète des besoins réels, notamment l'accessibilité universelle de la ruelle. Le voisinage pourra prendre part à l'activation et l'animation de la ruelle à travers des activités de plantation, d'entretien et de sensibilisation qui s'en viennent! »

Un nouveau modèle d'aménagement

« Ce projet de ruelle bleue-verte a été une opportunité de travailler à un nouveau modèle d'aménagement qui comprend plus de 3000 végétaux et peut retenir jusqu'à 134 m³ d'eau lors d'une forte pluie. Cette initiative novatrice, une première au Canada, ouvre par ailleurs la porte à un nouveau modèle de gouvernance entre le secteur privé et public sur leur rôle et responsabilités pour faire face aux changements climatiques et garantir une meilleure adhésion de la population aux projets environnementaux qui leur sont proposés dans leur milieu de vie », conclut Benoit Dorais, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest et vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

- 30 -

À propos de l'Alliance Ruelles bleues-vertes

Depuis 2016, l'Alliance Ruelles bleues-vertes s'appuie sur un partenariat innovant entre Les Ateliers Ublo, le Centre d'écologie urbaine de Montréal et 7 À NOUS (gestionnaire du Bâtiment 7).

Partenaires financiers

Ce projet est soutenu par la Fédération canadienne des municipalités à travers son programme Municipalités pour l'innovation climatique (MIC) financé par le gouvernement du Canada, et par le gouvernement du Québec par le biais du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM) ainsi que dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités dans la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source (PGDEP).

Renseignements et demandes d'entrevue :

Hugo P. Gladu, chargé de projets – communications

Centre d'écologie urbaine de Montréal

514 282-8378, poste 6721 / hugog@ecologieurbaine.net